



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Question écrite n° 95978

Texte de la question

Mme Sandrine Mazetier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur le coût de l'étude commandée par son prédécesseur M. Éric Besson sur « le coût réel de l'immigration clandestine en France ». Le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire avait annoncé le 8 avril 2010 vouloir confier à un cabinet d'audit privé le soin de préparer un rapport sur « le coût pour la collectivité du maintien en France des étrangers en situation irrégulière ». Elle aimerait connaître les conditions de l'appel d'offres de cette étude, son montant et l'organisme sélectionné.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Mazetier](#)

Circonscription : Paris (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95978

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13464

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)